



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2013

COGRA 48
Société Anonyme au capital de 1 832 307 €
Siège social : Zone de Gardès
48000 MENDE
RCS MENDE B 324 894 666

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 Juin 2013, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R 225-102 alinéa 2 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices. Nous reprenons, ci-après, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Nous annexons également un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital conformément aux dispositions de l'article L225-100 du Code de Commerce.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons, tout d'abord, que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 13 978 252 Euros contre 13 047 020 Euros pour l'exercice précédent.

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

En Euros	Total	Dont export
Ventes de marchandises	3 857 331	556 117
Production de biens	13 035 265	3 832 629
Prestation de services	85 657	0

La saison 2012-2013 a été marquée par une demande accrue, probablement due à une réorganisation des circuits de distribution au niveau européen, et par une persistance inhabituelle au printemps. Les stocks importants ont été facilement écoulés sur la base d'un engagement conclu avec nos clients historiques.

Notre réseau de revendeurs a continué de progresser, illustrant ainsi la pertinence de notre modèle qui permet d'offrir des garanties à la fois sur les appareils et sur le combustible.

Le résultat de l'exercice 2012-2013 s'établit à - 182 260,65 Euros contre 348 016,44 Euros pour l'exercice 2011-2012.

Ce résultat a été obtenu après

- Dotation aux comptes d'amortissement des immobilisations de 736 089 €
- Dotation aux comptes d'amortissement des charges à répartir de 0 €

(Ces chiffres étaient respectivement, au 30 Juin 2012, de 704 237 € et de 0 €)

Il inclut un résultat financier négatif de (79 888 €). Au 30 Juin 2012, ce même résultat financier était négatif de (95 614 €). L'évolution de ce poste provient d'une charge d'intérêts un peu moindre mais aussi de produits financiers plus importants résultant des excédents de trésorerie.

Le déficit que nous enregistrons cette année trouve son origine dans la vétusté et l'obsolescence de l'usine de Mende dont les inconvénients ont été accentués par un climat exceptionnellement humide. La production de ce site a été définitivement arrêtée le 3 août 2013.

Enfin, la construction de l'usine de Sévérac le Château a été lancée le 8 avril 2013 et les premiers granulés ont été produits à la mi-septembre.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 30 juin 2012, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation significative n'a été réalisée par COGRA 48 au cours de l'exercice.

PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2013-2014

Il serait bien téméraire d'annoncer ce que sera le marché cet hiver. Compte tenu des indices dont nous disposons, nous anticipons cependant une demande soutenue. L'augmentation de notre capacité de production avec la nouvelle usine permet de penser que notre société sera plutôt bien placée pour répondre aux besoins de la clientèle.

Nous avons bon espoir de développer les ventes de poêles et chaudières en direct à proximité de nos usines comme à travers le réseau de distributeurs. La performance de notre modèle semble faire de plus en plus d'adeptes..

ANALYSE RELATIVE A LA SITUATION FINANCIERE ET A L'ENDETTEMENT

Nous vous invitons à consulter le bilan et l'annexe au 30 juin 2013 afin d'obtenir les informations relatives à l'endettement de notre société. Nous complétons cette information par la présentation des ratios suivants:

Ratios	30/06/13	30/06/12	30/06/11	30/06/10
Autonomie financière	51,85 %	74,12 %	37,99 %	43,25 %
Endettement	26,40 %	7,25 %	18,09 %	23,15 %
Taux d'intérêt financier	0,54 %	0,72 %	0,92 %	1,22 %
Endettement/CA H.T.	43,39 %	19,37 %	43,99 %	39,69 %
Indépendance financière	43,94 %	56,55 %	33,79 %	30,50 %

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, qui s'élève à – 182 260,65 Euros au report à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2011-2012	0 €
2010-2011	24848 € (3,6 €/action)
2009-2010	17255 € (2,5 €/action)

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs visées par ce texte.

En euros	Dettes non échues			Dettes échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
	Au 30/06/2013	Au 30/06/2013	Au 30/06/2013	
Total des dettes fournisseurs	2 121 983			

En euros	Dettes non échues			Dettes échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
	Au 30/06/2012	Au 30/06/2012	Au 30/06/2012	
Total des dettes fournisseurs	1 206 761			

DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après, l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital.

A cet égard, nous vous informons que les actionnaires ci-dessous détiennent chacun plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la société au 30 juin 2013.

Nom	Nombre d'actions	% de capital	Nombre de voix
SELO	123 400	5,18 %	246 800
SOFILARO	232 531	9,76 %	327 112
NEXTSTAGE	201 346	8,45 %	201 346
LOZERE HABITATIONS	523 200	21,96 %	1 046 400

Aucune convention n'a été passée avec l'un des administrateurs nécessitant l'approbation prévue par la loi.

Mandats exercés par les administrateurs de la société :

Noms	Mandat Cogra	Autres mandats
Bernard CHAPON	Administrateur Président Directeur général	Caisse locale du Crédit Agricole (Mende) : Administrateur ; Conseil départemental Crédit Agricole (Lozère) : Administrateur ; La Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc : Administrateur.
Philippe BARDON	Administrateur	S.A. H.L.M. Lozère Habitation : Président du Conseil d'administration
Guy BLANC	Administrateur	La Caisse locale Crédit Agricole (Mende) : Administrateur La SA HLM LOZERE HABITATION – Mende

Laurent BRIEU	Administrateur	SOFILARO SAS : Président SOFILARO Gestion : Président SORIDEC : Censeur Sud de France Développement : Administrateur Mistral Investissement : Administrateur
Jean-Claude ENGELVIN	Administrateur	Engelvin Bois (Mende) : Administrateur ; Engelvin Bois Moulés (Mende) : Administrateur.
Jean GALLIEN	Administrateur	GALLIEN BOIS IMPREGNES : Administrateur FEDERATION NATIONALE D'IMPREGNATION DU BOIS (FNIB) : Président
Jean-Louis VIDAL	Administrateur	Mas de la Klé (Frontignan) : administrateur

REMUNERATIONS ET AVANTAGES RECUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Il n'a été versé aucune rémunération ni été accordé aucun avantage aux mandataires sociaux durant l'exercice.

OPERATIONS REALISEES SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS OU HAUTS RESPONSABLES ET PAR LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Aucune opération sur les actions de la société ou transaction sur des instruments financiers n'ont été réalisées par une des personnes mentionnées ci-dessus.

INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHÉ

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas de risques significatifs.

La société a également procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS DE LA SOCIETE

L'autorisation issue de la septième résolution de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2012 vient à échéance le 09 mai 2014 mais de façon à se donner une plus grande marge de manœuvre le Conseil d'Administration prévoit d'en demander le renouvellement pour une nouvelle période de dix-huit mois.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

Conformément à l'article L 225-102 alinéa 1 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance l'état de la participation des salariés au capital social de notre société au dernier jour de l'exercice.

Cette participation est de 0 %.

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	30/06/2013	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2009
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 786 792,50	1 667 071	1 035 300	1 035 300	1 035 300
b) Nombre d'actions émises	2 382 390	2 222 761	1 380 400	6 902	6 902
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	16 678 252	13 047 020	10 352 858	9 055 444	8 939 328
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	563 794	1 236 261	1 017 812	947 151	755 055
c) Impôt sur les bénéfices	175 448	175 448	80 732	55 461	15 482
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	563 794	1 060 813	937 080	891 690	739 573
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	(182 261)	347 016	162 014	108 485	35 151
f) Montants des bénéfices distribués	0	24 848	17 255	17 255	17 255
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	1	129	107
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	0	16	5
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	3	3
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	39	39	36	36	36
b) Montant de la masse salariale	1 181 390	1 133 525	1 025 810	986 667	912 742
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	501 241	486 216	437 863	423 322	384 213

Tableau des délégations (augmentation de capital - Article L. 225-100 du Code de Commerce)

	Source (Date de l'AG et n° de la résolution)	Durée de la délégation	Montant maximum de l'augmentation de capital	Montant nominal maximum des valeurs mobilières	Caractéristiques
Emissions avec droit Préférentiel de souscription	AGM du 16 MAI 2011 24° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.	
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGM du 16 MAI 2011 25° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.	
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	AGM du 16 MAI 2011 27° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.		Incorporations de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible sous forme d'attribution d'actions gratuites aux actionnaires ou élévation de la valeur nominale des actions existantes ou par combinaison des deux procédés.

Augmentation de capital au bénéfice d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de Commerce	AGM du 16 MAI 2011 30° Résolution	18 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement. A ce montant de 1.500.000 € s'ajoute le montant des éventuelles augmentations de capital supplémentaires susceptibles d'être opérées.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.
Emission réserves au personnel salarié	AGM du 16 MAI 2011 28° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	

Augmentation de capital avec suppression du Droit Préférentiel de Souscription sans offre public dans la limite de 20 % du capital social par an	AGM du 16 MAI 2011 31° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.	Emissions d'actions seront réalisées par des offres visées au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier et dans la limite de 20% du capital social de la société par an. Possibilité de limiter le montant de l'opération au montant des souscriptions reçues sous la condition que celui-ci atteigne, au moins les ¾ de l'émission décidée ou de répartir librement tout ou partie des titres non souscrits.
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre	AGM du 16 MAI 2011 32° et 34° Résolutions	38 mois à compter de la date de l'AGM			Délégation pour procéder en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société, au profit des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux ainsi qu'aux mandataires sociaux éligibles. Les attributions d'actions gratuites ne pourront excéder un montant maximal de 1.500.000 €. L'attribution d'actions ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de 2 ans et les bénéficiaires devront conserver lesdites actions pendant une durée minimale de 2 ans.
Consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la société	AGM du 16 MAI 2011 33° Résolution	38 mois à compter de la date de l'AGM			Délégation pour consentir en une ou plusieurs au profit des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux ainsi qu'aux mandataires sociaux éligibles des options donnant droit par exercice à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital, ainsi que des options donnant droit par exercice à l'acquisition d'actions existantes de la société provenant de rachat. Le nombre total des options qui pourront ainsi être

			<p>attribuées par le Conseil ne pourra donner droit aux bénéficiaires desdites options de souscrire et/ou acheter des actions représentant un montant nominal total supérieur à 10% du capital social au moment de l'utilisation de la délégation par le conseil.</p> <p>Le prix de souscription et/ou d'achat fixé par le Conseil ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des premiers cours cotés de l'action.</p>
Programme de rachat de ses propres actions par la société	AGM du 16 MAI 2011 22° et 36° Résolutions	18 mois à compter de la date de l'AGM	Achat en une ou plusieurs fois dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social.

Délibérations du Conseil faisant usage de ces délégations

Délibérations du Conseil d'Administration du 12 avril 2012	<p>Décision d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre totale d'actions nouvelles à émettre : 409.713, soit une augmentation de capital de 307.284,75 € et versement d'une prime d'émission d'un montant total de 1.741.280,25 €▪ La libération de la souscription devra être effectuée en totalité lors de la souscription (nominal et prime d'émission)▪ Période de souscription : du 17 avril au 4 mai 2012,▪ Les actionnaires pourront souscrire à titre irréductible à raison de 2 actions nouvelles pour 9 droits préférentiels de souscription.
Délibérations du Conseil d'Administration du 14 mai 2012	<p>Les membres du Conseil d'Administration ont constaté que :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les demandes de souscription à titre irréductible présentées par les actionnaires et cessionnaires de droits préférentiels de souscription portent au total sur 174.150 actions nouvelles, soit 42,51% du nombre initial maximum d'actions nouvelles offertes,▪ Les demandes de souscription à titre réductible présentées par les actionnaires et cessionnaires de droits préférentiels de souscription portent au total sur 19.729 actions nouvelles, soit 4,81% du nombre initial maximum d'actions nouvelles offertes,▪ Les demandes de souscription à titre libre représentent 185.170 actions nouvelles, soit 45,20% du nombre initial maximum d'actions nouvelles offertes, <p>Le conseil a réparti librement la totalité des actions nouvelles non souscrites à titre irréductible et à titre réductible.</p> <p>Le conseil d'administration a pris acte :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ que le nombre total d'actions nouvelles offertes souscrites, tant à titre irréductible, réductible que libre, s'élève à 379.049 actions, soit 92,52% du montant total de l'augmentation de capital,▪ que le produit brut de l'émission d'actions nouvelles s'élève ainsi à 1.895.245 €.▪ que le capital social s'élève donc à 1.667.070,75 € contre 1.382.784 € précédemment.
Délibérations du Conseil d'Administration du 11 juin 2012	<p>Adoption du principe d'une augmentation de capital avec émission de Bons de Souscriptions d'Actions attribués gratuitement à tous les actionnaires actuels aux fins de les remercier de leur fidélité à travers l'attribution d'un bon qui sera valorisé sur le marché et qui n'entraînera pas de dilution pour ceux souscrivant à ces BSA, attirer de nouveaux investisseurs intéressés par le côté optionnel du BSA, permettre une levée de fonds à terme lors de l'exercice des BSA.</p>



AUDIT ET CONSEIL

Gauzy Chassany

COGRA 48 SA

Société Anonyme au capital de 1 786 792,50 Euros

Gardes – 48000 MENDE

R.C.S. MENDE TGI B 324 894 666

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2013

54, rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chely d'Apcher
Tél : 04 66 31 34 34
Fax : 04 66 31 18 50
E-mail : chassany.conseil@wanadoo.fr

COGRA 48 SA

Société Anonyme au capital de 1 786 792,50 Euros

Gardes – 48000 MENDE

R.C.S. MENDE TGI B 324 894 666

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le trente juin deux mille treize sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société S.A. COGRA 48, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en date du 9 septembre 2013. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 ° - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 ° - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimation comptable :

Votre société évalue ses stocks de matières premières, d'approvisionnement et de produits finis tels que décrit dans les notes de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la correcte application de ces méthodes.

Principes comptables adoptés

Nos travaux ont consisté à nous assurer du bien fondé de certains traitements et de la présentation de la méthode appliquée et cela dans l'objectif d'une meilleure information comptable et financière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 ° - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires de la société sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT-CHELY D'APCHER

le 27 septembre 2013

Le Commissaire aux Comptes

membre de la Compagnie Régionale de Nîmes

GAUZY AUDIT ET CONSEIL

représenté par Emmanuel GAUZY



COGRA 48 SA

Société Anonyme au capital de 1 786 792,50 Euros

Gardes – 48000 MENDE

R.C.S. MENDE TGI B 324 894 666

ANNEXES

(Comptes annuels au 30 juin 2013)

54, rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chely d'Apcher
Tél : 04 66 31 34 34
Fax : 04 66 31 18 50
E-mail : accueil@cabinet-gauzy.com

①

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des Impôts).

Désignation de l'entreprise : COGRA 48		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2 					
Adresse de l'entreprise Zone de Gardès		48000 MEUDE					
Durée de l'exercice précédent * 1 2 							
Numéro SIRET * 3 2 4 8 9 4 6 6 6 0 0 0 2 7		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 1 3					
		N - 1 3 0 0 6 2 0 1 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	110 185	AC	31 646	78 538	100 575
	Frais de développement *	CX	363	CQ		363	363
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 036	AG	10 762	1 274	604
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN	463 910	AO	196 301	267 609	286 051
	Constructions	AP	1 672 490	AQ	769 913	902 577	669 713
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 644 380	AS	3 985 715	658 664	1 162 742
	Autres immobilisations corporelles	AT	474 128	AU	359 902	114 226	36 906
Immobilisations en cours	AV	3 019 832	AW		3 019 832	76 474	
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU	768	CV		768	630	
Créances rattachées à des participations	BB		BG				
Autres titres immobilisés	BD	15 405	BE		15 405	6 157	
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	262 654	BI		262 654	67 829	
TOTAL (II)	BJ	10 676 150	BK	5 354 239	5 321 911	2 408 044	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	350 756	BM		350 756	273 782
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	1 049 945	BS		1 049 945	3 399 260
	Marchandises	BT	1 507 131	BU		1 507 131	908 379
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	7 049	BW		7 049	1 282
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	865 510	BY	19 526	845 984	609 260
	Autres créances (3)	BZ	598 715	CA		598 715	227 474
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	3 000 000	CE		3 000 000	1 000 000
	Disponibilités	CF	2 480 906	CG		2 480 906	771 715
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	137 409	CI		137 409	163 988
	TOTAL (III)	CJ	9 997 421	CK	19 526	9 977 894	7 355 141
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)	CN	84			84	84	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	20 673 655	IA	5 373 766	15 299 889	9 763 269	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBF Informatique 2013

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>COGRA 48</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 786 793)	DA	1 786 793	1 667 071
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	4 615 174	3 777 122
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	80 940	63 589
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 462 509	1 132 843
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(182 261)	347 016
	Subventions d'investissement	DJ	170 600	248 690
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (II)	DL	7 933 755	7 236 330	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		84
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		84
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 766 712	928 169
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	72 193	19 937
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 449 811	1 206 761
	Dettes fiscales et sociales	DY	399 431	371 988
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.	DZ	677 987	
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	7 366 135	2 526 855	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 299 889	9 763 269	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 713 790	1 951 197	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	84		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : COGRA 48

Néant *

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 301 154	FB	556 177	FC	3 857 331	3 372 009	
	Production vendue	biens * services *	FD	9 202 636	FE	3 832 629	FF	13 035 265	9 622 694
			FG	85 657	FH		FI	85 657	52 317
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	12 589 447	FK	4 388 805	FL	16 978 252	13 047 020	
	Production stockée *				FM	(2 349 315)	860 284		
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	47 983	23 490		
	Autres produits (1) (11)				FQ	19 004	71		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	14 695 925	13 930 865
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 656 205	2 068 776	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(598 752)	(4 405)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 827 519	5 187 803	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(76 974)	(143 703)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 341 365	3 772 880	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	256 572	203 165	
	Salaires et traitements *					FY	1 181 390	1 133 525	
CHARGES FINANCIÈRES	Charges sociales (10)					FZ	501-241	486-216	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions 				GA	736 089	704 237	
						GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	19 526	9 029	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		84		
	Autres charges (12)				GE	36 610	99		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	14 880 792	13 417 705
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(184 867)	513 160	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	138	161	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	6 366	1 524	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 171	1 468	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	447		
	Différences positives de change					GN	471		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	11 593	3 153	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		447	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	91 397	93 504	
	Différences négatives de change					GS	84	4 815	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	91 481	98 767	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(79 888)	(95 614)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(264 755)	417 546	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>COGRA 48</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 731	8	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	78 089	105 070	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	82 820	105 078	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	326	160	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	326	160	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	82 495	104 918	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		175 448	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 790 338	14 039 096	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 972 598	13 692 079	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(182 261)	347 016	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	156 300	154 787
		- Crédit-bail immobilier	HQ	228 710	228 871
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	38 871	23 490	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
Quota-part des subventions d'investissement	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		78 089	
Régularisations diverses	326	4 731			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2013 dont le total est de 15 299 889,23 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -182 260,65 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2012 au 30/06/2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2011 au 30/06/2012.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle**FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Pour les frais d'augmentation de capital, les coûts externes considérés comme des frais d'émission ont été imputés sur la prime d'émission afférente à l'augmentation, conformément aux dispositions du Code de commerce art. L 232-9, pour un montant de 186 920.18 euros.

DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de - 79 888 euros est décomposé de la manière suivante:

- les produits financiers d'un montant de 11 593 euros proviennent d'escomptes obtenus (4 171 euros) de produits sur titres (6 504 euros) de gains de change (471 euros) et de reprise de provisions (447 euros).

- les charges financières d'un montant de 91 481 euros sont constituées par:

- | | |
|---|--------------|
| - des intérêts sur emprunt à hauteur de | 91 397 euros |
| - des pertes de change à hauteur de | 84 euros |

DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de 82 495 euros est décomposé de la manière suivante:

- | | |
|--|--------------|
| - la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat | 78 089 euros |
| - des régularisations pour | 4 406 euros |

Le passif social lié aux droits acquis à indemnité de départ en retraite s'élève à 39 081 euros à la clôture de l'exercice.

Le nombre d'heures cumulées correspondant aux droits acquis par l'ensemble du personnel au titre du DIF s'élève à 3 182 heures n'ayant pas donné lieu à demande, à la clôture de l'exercice.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	110 548		
Autres immobilisations incorporelles	9 461		2 575
Terrains	463 910		
Constructions sur sol propre	1 194 177		302 938
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	165 292		10 083
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 574 185		70 194
Autres installations, agencements, aménagements	10 888		49 976
Matériel de transport	265 959		40 825
Matériel de bureau, informatique, mobilier	93 410		25 793
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	76 474		3 217 222
Avances et acomptes			
TOTAL	6 844 295		3 717 031
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	630		138
Autres titres immobilisés	6 604		8 801
Prêts et autres immobilisations financières	67 829		194 825
TOTAL	75 064		203 764
TOTAL GENERAL	7 039 367		3 923 370

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			110 548	
Autres immobilisations incorporelles			12 036	
Terrains			463 910	
Constructions sur sol propre			1 497 115	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			175 375	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			4 644 380	
Autres installations, agencements, aménagements			60 864	
Matériel de transport			306 784	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		12 723	106 480	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	273 864		3 019 832	
Avances et acomptes				
TOTAL	273 864	12 723	10 274 739	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			768	
Autres titres immobilisés			15 405	
Prêts et autres immobilisations financières			262 654	
TOTAL			278 828	
TOTAL GENERAL	273 864	12 723	10 676 150	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	9 610	22 037		31 646
Autres immobilisations incorporelles	8 857	1 905		10 762
Terrains	177 859	18 442		196 301
Constructions sur sol propre	575 290	70 902		646 191
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	114 466	9 256		123 722
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 411 443	574 272		3 985 715
Installations générales, agencements divers	10 191	8 695		18 886
Matériel de transport	241 675	13 159		254 834
Matériel de bureau, informatique, mobilier	81 484	17 421	12 723	86 181
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	4 612 409	712 146	12 723	5 311 831
TOTAL GENERAL	4 630 876	736 088	12 723	5 354 239

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	22 037				
Autres immobilisations incorporelles	1 905				
Terrains	18 442				
Constructions sur sol propre	70 902				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	9 256				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	574 272				
Installations générales, agencements divers	8 695				
Matériel de transport	13 159				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	17 421				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	712 146				
TOTAL GENERAL	736 088				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	84		84	
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	84		84	
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières	447		447	
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	9 029	19 526	9 029	19 526
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	9 476	19 526	9 476	19 526
TOTAL GENERAL	9 560	19 526	9 560	19 526
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		19 526	9 113	
- financières			447	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	262 654		262 654
Clients douteux ou litigieux	19 526	19 526	
Autres créances clients	845 984	845 984	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	4 399	4 399	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	82 310	82 310	
- T.V.A	482 852	482 852	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	1 572	1 572	
- Divers	22 091	22 091	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	5 491	5 491	
Charges constatées d'avance	137 409	137 409	
TOTAL GENERAL	1 864 288	1 601 634	262 654
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	84	84		
- plus d'un an	4 766 629	114 284	3 063 485	1 588 860
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 449 487	1 449 487		
Personnel et comptes rattachés	169 844	169 844		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	127 636	127 636		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A	18 463	18 463		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	83 488	83 488		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	677 987	677 987		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	324	324		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	7 293 941	2 641 597	3 063 485	1 588 860
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	361 050			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	110 185	20,00
TOTAL	110 185	20,00

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	12 591
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	22 091
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	34 682

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 660
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 033
Dettes fiscales et sociales	223 929
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	299 622

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	137 409	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	137 409	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 222 761	0,75
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	159 629	0,75
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 382 390	0,75

Commentaires :

Au cours de l'exercice comptable, l'augmentation de capital résulte de la souscription d'action dans le cadre des BSAR émis en 2012 qui ont été exercés. Les BSAR émis en 2012 sont exercables jusqu'au 27 octobre 2014.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 857 331
Ventes de produits finis	13 035 265
Prestations de services	85 657
TOTAL	16 978 252

Répartition par marché géographique	Montant
France	12 589 447
Etranger	4 388 805
TOTAL	16 978 252

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-264 755	
Résultat exceptionnel (et participation)	82 495	
Résultat comptable	-182 261	

Commentaires :

Crédit-bail immobilier

	Constructions	Total
Valeur d'origine	2 700 000	2 700 000
TOTAL	2 700 000	2 700 000
Redevances payées :		
- Cumuls exercices antérieurs	1 257 905	1 257 905
- Exercice	228 710	228 710
TOTAL	1 486 615	1 486 615
Redevances restant à payer :		
- à un an au plus	228 710	228 710
- à plus d'un an et cinq au plus	914 840	914 840
- à plus de cinq ans	800 485	800 485
TOTAL	1 944 035	1 944 035
Montant pris en charge dans l'exercice	228 710	228 710

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Total
Valeur d'origine	508 500	508 500
TOTAL	508 500	508 500
Redevances payées :		
- Cumuls exercices antérieurs	268 294	268 294
- Exercice	151 155	151 155
TOTAL	419 449	419 449
Redevances restant à payer :		
- à un an au plus	131 948	131 948
- à plus d'un an et cinq au plus	98 110	98 110
- à plus de cinq ans		
TOTAL	230 058	230 058
Valeur résiduelle :		
- à moins d'un an		
- à un an au plus		
- à plus d'un an et cinq au plus	5 085	5 085
- à plus de cinq ans		
TOTAL	5 085	5 085
Montant pris en charge dans l'exercice	153 982	153 982

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



AUDIT ET CONSEIL

Gauzy Chassany

COGRA 48 SA

Société Anonyme au capital de 1 786 792,50 Euros

Gardes – 48000 MENDE

R.C.S. MENDE TGI B 324 894 666

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 juin 2013

54, rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chely d'Apcher
Tél : 04 66 31 34 34
Fax : 04 66 31 18 50
E-mail : chassany.conseil@wanadoo.fr



COGRA 48 SA

Société Anonyme au capital de 1 786 792,50 Euros

Gardes – 48000 MENDE

R.C.S. MENDE TGI B 324 894 666

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article R 225-38 du code de commerce.

Fait à SAINT-CHELY D'APCHER
le 27 septembre 2013

Le Commissaire aux Comptes
membre de la Compagnie Régionale de Nîmes
GAUZY AUDIT ET CONSEIL
représenté par Emmanuel GAUZY

54, rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chely d'Apcher
Tél : 04 66 31 34 34
Fax : 04 66 31 18 50
E-mail : accueil@cabinet-gauzy.com